

UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

Centre de formation permanente

DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS

COUVRE LES  
JURIDICTIONS  
DE DROIT CIVIL  
COMME CELLES DE  
COMMON LAW

## International Construction Contracts (I2C)

Diplôme en formation continue pour les professionnels  
de la construction travaillant à l'international

Premier Diplôme en France visant à former les  
professionnels à une gestion rigoureuse des  
contrats internationaux de construction,  
combinant enseignements académiques  
et pratiques et ouvert sur les  
juridictions de droit civil  
et de common law.



ENSEIGNEMENT INTÉGRALEMENT DÉLIVRÉ EN ANGLAIS PAR DES EXPERTS INTERNATIONAUX DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

VOIR LE  
PROGRAMME



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Centre de formation permanente



## Objectifs et orientations scientifiques de la formation

Le DU vise à former les professionnels cadres de la construction travaillant sur des projets à l'international à une gestion contractuelle opérationnelle efficace de ces projets.

Pour atteindre ces objectifs, une pédagogie interactive est privilégiée, avec des cours axés sur des connaissances théoriques fortement nourris de nombreux exemples et cas pratiques.

## Conditions d'accès

La formation sera ouverte aux professionnels de la construction (ingénieurs, juristes, acheteurs, assureurs, financeurs, etc.), français comme internationaux, souhaitant renforcer leurs compétences en gestion contractuelle de projets à l'international.

- Expérience significative à des positions de cadres / décisionnaires sur projets de construction demandée
- Sélection sur dossier
- Nombre de places limité



## Public et activités visés par le diplôme

Le public ciblé par ce diplôme sont les ingénieurs, juristes, architectes, acheteurs, financeurs, assureurs ou autres professionnels impliqués dans la gestion de contrats de construction internationaux.

Le DU vise aussi à favoriser la mixité des profils, le partage des cultures – permettre à des opérationnels de sensibilité, formation et expérience différentes de travailler ensemble en compréhension mutuelle et complémentarité.

Les activités visées sont celles nécessitant une véritable spécialisation dans le domaine des contrats de construction à l'international, notamment:

- Préparer et rédiger des contrats en ce domaine.
- Gérer des contrats de construction.
- Gérer des contentieux.
- Effectuer des transactions.

VOIR LE  
PROGRAMME



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Centre de formation permanente



## Programme

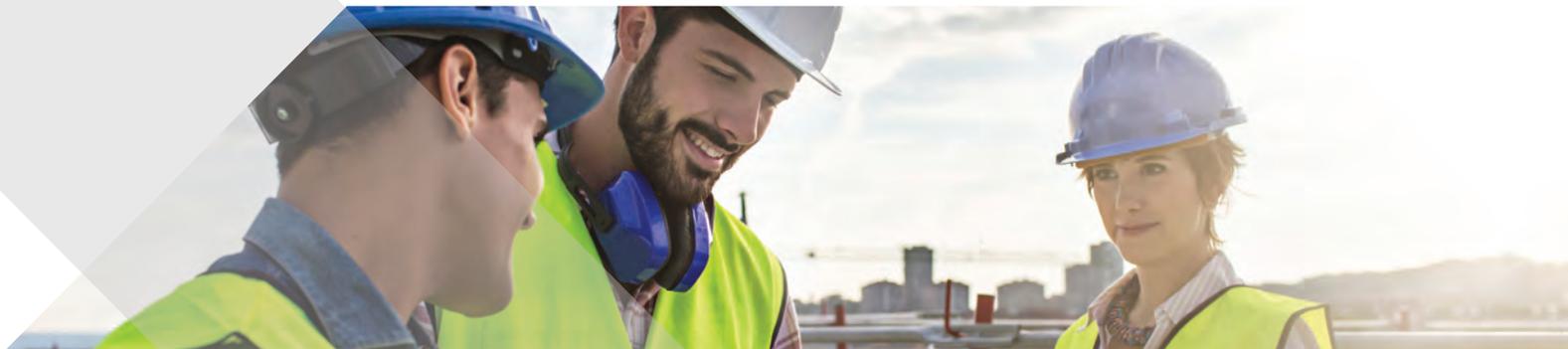
Module/ Session ID	PROGRAMME
<b>1</b>	<b>MODULE 1: FONDAMENTAUX PREALABLES</b>
1.1	Présentation des principales juridictions dans le monde (focus droit civil & common law), et leur mode de fonctionnement (actes/lois, règlements, rôle & organisation du judiciaire)
1.2	Acteurs de la construction – rôles & responsabilités (MOA, Entrepreneur, sous-traitants, MOE & autres légalement imposés – bureaux de contrôle, etc)
1.3	Droit international privé (choix du droit applicable, clause de juridiction, conflits de lois et conflits de juridiction). Effets des dispositions d'ordre public.
1.4	Spécificités du droit public / administratif
<b>2</b>	<b>MODULE 2: DROIT GENERAL DES OBLIGATIONS</b>
2.1	Introduction aux principaux modèles internationaux de contrats de construction – FIDIC, NEC3, JCT, ICC, I Chem E, LOGIC
2.2	Droit des obligations – Responsabilités contractuelles, standards de performance (moyens/résultat), forclusion et prescription, interprétation des termes du contrat – règles de droit
2.3	Droit des obligations – Responsabilités extra-contractuelles, standards de performance, co-existence obligations contractuelles & extra contractuelles, prescription
<b>3</b>	<b>MODULE 3: FAISABILITE DE L'OPERATION ET CONCLUSION DU CONTRAT</b>
3.1	Faisabilité, développement d'un projet et étapes de conception
3.2	Identification & formalisation des risques projet
3.3	Allocation de risques & stratégie contractuelle, choix de types de contrat, innovations dans les modes de contractualisation (cf prix objectifs, alliances, etc), impact du financement projet
3.4	Options & règles de passation de marchés
3.5	Définition du prix (PU, prix forfaitaire, prix objectif)
3.6	Formation d'un contrat – dispositions légales / Intention, Offre & acceptation, considération, hiérarchie des pièces contractuelles

Module/ Session ID	PROGRAMME
3.7	Mise au point du contrat – éléments clés & récurrents
3.8	Cautionnement et Garanties
<b>4</b>	<b>MODULE 4: DEROULEMENT DE L'OPERATION, EXECUTION DU CONTRAT</b>
4.1	Modes d'association: co-traitance, sous-traitance - formalisation et responsabilités associées
4.2	Accès au chantier & emprises
4.3	Données du projet / conditions physiques de site
4.4	Gestion des interfaces
4.5	Gestion des communications entre les Parties
4.6	Définition du programme des travaux, procédures de suivi de l'avancement, accélération
4.7	Qualité des travaux – suivi, inspections, Assurance Qualité, tests & essais
4.8	Santé, Sécurité, Environnement pendant et après la construction
4.9	Gestion des modifications
4.10	Paiement – estimation & valorisation financière des travaux effectués en cours d'exécution du contrat, procédures de paiement et suivi
<b>5</b>	<b>MODULE 5: FIN DE L'OPERATION, RESPONSABILITES</b>
5.1	Exceptions d'exécution (cf Force Majeure), suspension & résiliation
5.2	Réception, période de garantie & responsabilités (vices / défauts, retard – pénalités de retard vs LD's.)
5.3	Assurances – typologie et fonctionnement
<b>6</b>	<b>MODULE 6 : GESTION DES RECLAMATIONS &amp; REGLEMENT DES LITIGES</b>
6.1	Non-contentieux – réclamation: causes & procédures
6.2	Techniques d'analyse et de valorisation des préjudices subis
6.3	Contentieux – procédures de résolutions de litiges – voies ADR (médiation, adjudication, arbitrage) et judiciaires / Voies d'exécution



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Centre de formation permanente



## Organisation des enseignements

Le cursus se déroule sur un an, à Paris.  
Environ 158 heures d'enseignement.

Les cours sont organisés en sessions de trois jours:  
jeudi, vendredi et samedi, se tenant une fois par mois  
de Septembre à Juin, avec examens en Février et Juin.

Les enseignements sont réalisés en langue anglaise.

Ils combinent un volet académique / théorique, appuyé par  
des exemples concrets de projets internationaux, et des mises en  
situation des participants (exercices, jeux de rôle).

Après 2 Modules dédiés aux cadres légaux gouvernant les contrats de  
construction dans les principales juridictions dans le monde, le programme  
suit la ligne de vie du contrat de manière opérationnelle et pratique, de sa  
préparation, son acquisition, sa formation jusqu'à son exécution puis bonne  
fin. Dans chaque module les tendances internationales seront étudiées, et de  
nombreuses références aux modèles standards de contrats internationaux, tels que  
FIDIC entre autres, permettront aux participants de bénéficier d'une vue complète sur les  
meilleures pratiques internationales en matière de gestion de contrats de construction.

## Renseignements & inscription contact:

**Mme Marie-Paul Poulin – Coordinatrice du diplôme – [marie-paul.poulin@u-paris2.fr](mailto:marie-paul.poulin@u-paris2.fr)**

Centre de Formation Permanente (CFP) de l'Université Paris II - 4 rue Blaise Desgoffes 75006 Paris - 01 53 63 86 15

**Mr. Vincent Leloup – Directeur des Etudes – [vincent.leloup@exequatur.pro](mailto:vincent.leloup@exequatur.pro)**

## Corps enseignant

Responsables du Diplôme Universitaire:

- **Hugues Périnet-Marquet**, Professeur, Paris II Assas
- **Vincent Leloup**, Associé dirigeant, Cabinet Exequatur



Enseignants:

- **Gonzague de Bouville**, Directeur Juridique, Cofely-Ineo, Groupe Engie
- **François Doré**, Risk Manager, Bouygues Bâtiment International
- **Marc Frilet**, Associé dirigeant, Société d'Avocats Frilet
- **Frédéric Gillion**, Associé, Cabinet Pinsent Masons
- **Stéphane Giraud**, Directeur Dams & River works, Groupe Egis
- **Vincent Leloup**, Associé dirigeant, Cabinet Exequatur
- **Bruno Magnin**, Directeur Prévention Santé Sécurité, Bouygues Bâtiment International
- **François Muller**, Associé, Cabinet Altana
- **Charles Nairac**, Associé, Cabinet White & Case
- **James Perry**, Associé, Cabinet PS Consulting
- **Peter Rosher**, Associé, Cabinet Pinsent Masons
- **Martial de Rougé**, Juriste, Groupe Egis
- **Christopher Seppala**, Associé, Cabinet White & Case
- **Christophe Sergeant**, Chef de Pôle, Direction Juridique Energies, EDF SA
- **Geoffrey Smith**, Associé, Cabinet PS Consulting